

Julien Cain (1887-1974)

À la tête de la Bibliothèque nationale pendant plus de trente ans, de 1930 à 1966 (si l'on néglige l'époque de Vichy), Julien Cain est une figure incontournable de l'univers des bibliothèques et, d'une façon générale, de l'histoire culturelle de la France contemporaine.

Le parcours qui le mène à cette position est original. Agrégé d'histoire (1911), Julien Cain enseigne un an à Toulon, avant que, passionné d'histoire de l'art, il ne reprenne des études à l'École du Louvre, bientôt interrompues par la guerre. Blessé à deux reprises et titulaire de la Croix de Guerre, il est employé à partir de 1916 à rédiger des bulletins et recueils de presse et documents étrangers aux ministères de la Guerre et des Affaires étrangères. Après une ultime année d'étude à l'École du Louvre en 1918-1919, il revient au Quai d'Orsay de 1920 à 1927 comme chef de service au Service des oeuvres, l'ancêtre de la Direction des affaires culturelles. Le 1^{er} mai 1930, il est nommé administrateur général de la Bibliothèque nationale, après qu'il ait dirigé dans l'intervalle le cabinet du président de la Chambre des députés, le socialiste Fernand Bouisson.

De ces années de formation date déjà la constitution d'un réseau exceptionnel de relations artistiques et intellectuelles – le musicien Darius Milhaud, l'historien Pierre Renouvin, les écrivains Paul Valéry ou Georges Duhamel, etc. – et surtout politiques. Proche d'Albert Thomas, il est un intime de Léon Blum qu'il aurait réussi à réconcilier avec Édouard Herriot à l'époque où il était le chef de cabinet de Fernand Bouisson¹¹. Il aurait même été l'un de ses « confidents » ; c'est de ce titre en tout cas que le pare à la tribune de la Chambre des députés, après la victoire du Front populaire, le député de l'Ardèche Xavier Vallat, furieux de voir la France, « ce vieux pays gallo-romain », gouverné par un Juif (débat du 6 juin 1936)¹². De fait, les deux hommes sont proches par leurs origines – Julien Cain est issu d'une riche famille d'imprimeurs appartenant à la bourgeoisie juive de Metz -, par leur immense culture littéraire, artistique et historique, leurs carrières enfin de « Juifs d'État¹³ », directement exposés de ce fait aux attaques antisémites dans les années 1930.

Toujours est-il que, fort de son entretient avec les sphères politiques qui lui permet d'obtenir les crédits nécessaires, Julien Cain fut d'emblée à la tête de la Bibliothèque nationale un bâtisseur. Il s'emploie dans la première décennie de son règne rue de Richelieu à rénover et à étendre les locaux, la salle ovale étant en particulier l'objet d'importants travaux en 1936. Ouvert aux nouvelles techniques documentaires, il relance le catalogage, met en place la salle des catalogues ainsi que le département des cartes et plans avec ses collaboratrices Suzanne Briet et Myriem Foncin, crée en 1938 la Phonothèque nationale, tout en prenant en charge des « services communs » qui préfigurent l'unité des bibliothèques. Directeur du tome XVIII de l'*Encyclopédie française*, intitulé *La Civilisation écrite*, il y défend des positions modernistes, en particulier la nécessité d'ouvrir les collections à l'actualité et donc à la presse périodique. Président de la classe III (bibliothèques et manifestations littéraires) de l'Exposition internationale de Paris de 1937, il prolonge le Musée de la Littérature par une Section des bibliothèques qui révèle, face aux réalisations étrangères, la médiocrité de la situation française en même temps que les premiers progrès réalisés.

Déplorant la césure entre bibliothèques et documentation alors que se constituent les bases de la société de l'information, Julien Cain est mêlé de près aux débats entre les documentalistes et les bibliothécaires. Il représente notamment les pouvoirs publics au sein des grandes associations agissantes sur ce terrain : il est ainsi vice-président de l'Union française des organismes de documentation (l'Ufod, créée en 1931) et président d'honneur de l'Association pour le développement de la lecture publique (ADLP) créée en 1936 pour mettre en œuvre une politique de la lecture axée sur l'utilisateur. Mais à la question qui divise le milieu depuis la fin du XIX^e siècle – la documentation est-elle une science ? – Julien Cain, président du comité technique du congrès international de la documentation qui se tient à Paris en 1937, répond nettement par la négative : pour lui, la création d'« une science nouvelle, la science documentaire » est « une chimère » ; la documentation est une technique, rien de plus¹⁴. La même année, il a la responsabilité de gérer un crédit de cinq millions de francs alloué aux bibliothèques publiques dans le cadre du programme de grands travaux destinés à la relance de l'économie nationale. Il confie alors à Paul Poindron un Service d'achat de livres créé par ses soins pour soutenir les actions de lecture publiques (bibliothèques enfantines, bibliothèques du Soissonais et de la Marne, hôpitaux et réseaux urbains) ; le Service subventionne également des cours de formation élémentaire organisés par Myriem Foncin à l'Association des bibliothèques françaises. Ce service est transformé en 1938 en un Bureau d'information sur les bibliothèques, embryon de la future Direction ministérielle des bibliothèques et de la lecture publique que Julien Cain sera appelé à diriger après la guerre.

La guerre, en attendant, le force à abandonner, un temps, l'œuvre entreprise. Secrétaire général du ministère de l'Information aux côtés de Jean Giraudoux à partir du 9 avril 1940, il suit en juin 1940 le gouvernement à Bordeaux, avant de tenter, en vain, de gagner l'Afrique du Nord à bord du *Massilia*¹⁵. Révoqué de ses fonctions à la Bibliothèque nationale dès juillet 1940, il fait aussitôt l'objet des attentions de la police allemande qui réserve l'une de ses premières perquisitions à son appartement parisien. Arrêté à Paris le 12 février 1941, incarcéré à la prison de la Santé, il fut déporté via Romainville et Royallieu au camp de Buchenwald¹⁶.

Libéré le 11 avril 1945, il rentre le 18 à Paris pour reprendre effectivement, le 1^{er} octobre, ses fonctions à la tête de la Bibliothèque nationale, qu'il cumule, de 1946 à sa retraite le 15 septembre 1964, avec celle de directeur des bibliothèques de France et de la lecture publique. Cette Direction est créée au lendemain de la Libération au sein du ministère de l'Éducation nationale pour favoriser la naissance d'un réseau des bibliothèques françaises et susciter des actions de coopération entre établissements, notamment entre les bibliothèques universitaires, les bibliothèques municipales classées et la Bibliothèque nationale¹⁷. Adossé à ces importantes fonctions, à son indéniable prestige comme à son vaste réseau d'appuis et de relations, Julien Cain est en mesure de faire reculer André Malraux lui-même, lorsque celui-ci caresse le projet en 1958 d'intégrer tout ou partie de la Bibliothèque nationale, voire de la Direction des bibliothèques dans son tout nouveau ministère de la Culture.

À la BN, Julien Cain reprend les travaux d'extension amorcés avant guerre : il réaménage près de 3 000 mètres carrés, en crée près de 18 000 supplémentaires et près de 70 000 mètres de tablettes. Le Département des périodiques est créé en 1945, tandis qu'un dépôt annexe est installé à Versailles. Féru lui-même de bibliographie et soucieux que la BN propose dans ce domaine des services communs propres à améliorer le rôle des bibliothèques françaises, Julien Cain veille de près à la pérennité et à la qualité des outils que sont la *Bibliographie de la France* et le *Catalogue de l'Histoire de France* ; il accompagne également la création de la *Bibliographie annuelle de l'Histoire de France* (1953) et le « sauvetage » du Comité des travaux historiques et scientifiques.

Sous son impulsion encore, la Bibliothèque entreprend de piloter des activités de reproduction et surtout de conservation utiles à toutes les bibliothèques de France. Conscient de l'état désastreux des fonds documentaires au sortir de la guerre et du rôle capital promis de toutes façons à la préservation du patrimoine écrit dans l'économie des bibliothèques contemporaines, il a, avec la secrétaire générale de la BN Thérèse Kleindienst, appliqué aux collections les premières méthodes de réflexion et d'analyse existant dans ce domaine. Il a notamment présidé dans la première moitié des années 1950 à une campagne nationale de microfilmage couronnée par les deux expositions consacrées aux « Manuscrits à peinture en France » (1954, 1955-1956) qui réunissent les meilleures pièces des bibliothèques françaises. Sous son impulsion toujours, le CNRS crée en 1953 un poste de chercheur attribué à la jeune chimiste Françoise Flieder, origine d'un petit laboratoire abrité au Muséum national d'histoire naturelle que dirige alors le professeur Roger Heim, un compagnon de déportation de Julien Cain ; ce laboratoire devient en 1963 le Centre de recherches sur la conservation des documents graphiques (CRCDG), créé par les ministères des Affaires culturelles et de l'Éducation nationale à l'initiative de Julien Cain, Roger Heim, le directeur général des Archives de France André Chamson et Jean Chatelain, directeur des Musées de France¹⁸.

Néanmoins, les bilans annuels de l'administrateur général insistent chaque année davantage sur les difficultés rencontrées, relatives au personnel, mal rétribué et trop peu nombreux, à la conservation mise en péril par la communication croissante et au recueil de « toute la mémoire du monde » alors que les faibles moyens budgétaires ne permettent pas de suivre une production écrite toujours plus pléthorique. Naturellement, à la Libération, le Dépôt légal, encouragé par la loi de 1943, se remet à fonctionner de façon satisfaisante, mais il ne peut en être de même des acquisitions étrangères. Dès 1945 pourtant, la BN marque sa volonté de reprendre les abonnements aux périodiques étrangers et de mettre à jour les collections interrompues en 1940, cherchant en particulier à promouvoir des procédures d'échanges internationaux : ainsi une convention d'échange de publications officielles est-elle passée avec les États-Unis en 1945, suivie en 1952 d'une convention identique avec la Grande-Bretagne. De même le Département des imprimés recourt-il à l'échange pour accroître ses collections. Contraint néanmoins de renoncer à maintenir un niveau correct d'acquisitions encyclopédiques, Julien Cain fait le choix de cantonner les achats dans certains domaines d'excellence, les sciences sociales, la littérature et l'histoire, aux dépens des sciences, pures ou appliquées.

À la Direction des bibliothèques où il est secondé par Pierre Lelièvre, puis Paul Poindron, il développe une politique de fédération des ressources bibliographiques, en présidant à la publication de deux répertoires des bibliothèques (1950-1951, 1963) et de l'*Inventaire permanent des périodiques étrangers en cours* (1956, 1963) ainsi qu'en créant le *Catalogue collectif des acquisitions étrangères* (1952). Favorable à l'adoption de normes communes, il adhère pleinement en 1961 à l'idée de réunir à Paris en 1961 une conférence sur les principes de catalogage.

L'une des missions fixées à la Libération à la Direction des bibliothèques était la création de bibliothèques centrales de prêt (ordonnance du 2 novembre 1945). Bien qu'ayant soutenu avant guerre les pionniers de la lecture publique, Julien Cain n'installe qu'une trentaine de BCP, donnant le pas, de fait, à la lecture savante sur la lecture publique. Il préfère en effet remettre à niveau des bibliothèques existantes dont certaines avaient été ravagées pendant la guerre ; il se préoccupe en premier lieu du développement des bibliothèques universitaires, dont il avait déjà constaté dans sa jeunesse la grande misère et qu'il jugeait essentielles à la reconstruction intellectuelle du pays. Il appuie donc fermement le Service technique de la Direction des bibliothèques pour relever les ruines de sept bibliothèques sinistrées (dont celles de Douai, de Lorient, de Mantes-la-Jolie), pour agrandir sur place dix-sept bibliothèques municipales (y ménageant d'ailleurs une place spéciale à la lecture publique et aux enfants), pour développer sur place ou faire essaimer dans les nouveau campus dix-sept bibliothèques universitaires (parmi lesquelles celles de Marseille-Saint-Charles, Marseille-Médecine, Bordeaux-Talence, Toulouse-Rangueil, Lyon-La Doua). Les bibliothèques universitaires lui doivent en bonne part d'avoir connu dans les années 1960 une période relativement faste.

C'est également sous sa direction que sont modernisées les formations des personnels des bibliothèques, par exemple par la création de l'École nationale supérieure des bibliothèques, bien que, personnellement, il aurait souhaité une insertion plus grande et plus décentralisée de la formation professionnelle dans le système universitaire.

En dehors de ces responsabilités majeures, Julien Cain fut membre actif de très nombreuses autres institutions culturelles. Fasciné par l'histoire du livre, il appuie par exemple la création du musée du livre à Lyon et crée en 1963 l'Association internationale des bibliophiles. Membre puis président à partir de 1968 de l'Académie des beaux-arts, il est le conservateur du musée Jacquemart-André de 1963 à sa mort. Jusqu'au terme de sa riche existence en fait, Julien Cain cumule un nombre impressionnant de responsabilités et de distinctions françaises et internationales, sans cesser de publier – introductions à des catalogues d'expositions, ouvrages d'art consacrés notamment à Marc Chagall et à Daumier, ou études sur l'histoire du livre¹⁹.

Catherine Nicault